

FACTURE N° 5040237

N/REF : 31/03/2025 11H04 C:264540 I:36211

V/Email reçu le Lundi 31/03/2025 a 11H04

SELON DEVIS N° 5030082

**SYNDIC BÉNÉVOLE
FENOLLAN Claude
3 RUE JEAN PREVOST
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 3 PRÉVOST
3 RUE JEAN PRÉVOST
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 22 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 3 PRÉVOST - LGT AU 1ER ÉTAGE - CONTACT MME FENOLLAN 06 62 55 76 08
(SYNDIC BÉNÉVOLE)
CODE IMMEUBLE B952

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5030082 du 28/03/2025 d un montant de
438,51€ TTC

Donneur d'ordre : Mme C. FENOLLAN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DU 2EME ETAGE
COUPURE D'EAU ET REMPLACEMENT DU ROBINET WC
MISE EN EPREUVE DU RESEAU D'EAU
OUVERTURE AU NIVEAU DU CAISSON DERRIERE LE WC POUR CONTROLE DES
COLONNES D'EVACUATION

UN DEVIS DE REPARATION VOUS SERA ADRESSE EN FONCTION DES RESULTATS DE
LA RECHERCHE DE FUITE

FERMETURE DU MUR EN PROVISIOIRE AVEC WEDI ET PLATRE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 18/04/2025 A 08H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DU 2EME ETAGE
POUR LA MISE EN EPREUVE, LA PRESSION EST STABLE
SUITE A L'OUVERTURE DU MUR:
CONSTAT: INFILTRATION D'EAU QUI PROVIENT DE L'ETAGE DU DESSUS A CHAQUE
UTILISATION DE L'EVACUATION DU WC ET NOTAMMENT DE LA DOUCHE
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DU 3EME ÉTAGE
L'APPARTEMENT A ETE REFAIT A NEUF ET TOUT EST ENCASTRE

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 28/03/25 a 15H51 Mme C. FENOLLAN

TM/ MA 08/04/25 A 09H56-
RECU CHEQUE ACOMPTE 500 D'UN MONTANT DE 131€ SOCIETE GENERALE
Suite a donner : OUI. Le 18/04/2025 a 11:44

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	398,65	398,65
	TOTAL H.T.		398,65
	T.V.A. a 10,00%		39,86
	TOTAL T.T.C.En EURO		438,51

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN